

Droit et procédure : 1969-2009

40 ans de compétence et de convivialité

Le 17 décembre 2009, à la salle haute de la bibliothèque de l'Ordre des avocats, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de "Droit et Procédure, Association des Anciens Avoués de la Seine", qui célébrait son 40ème anniversaire.

Monsieur Stéphane Lataste, membre du CNB, ancien membre du Conseil de l'Ordre, en a été élu président.

Nous lui adressons nos vives félicitations. Au cours d'une brève allocution, Monsieur Stéphane Lataste a remercié les membres du conseil d'administration de leur confiance et salué l'action du président sortant, Monsieur Vincent Drago, pour la qualité et l'importance du travail qu'il a effectué durant son mandat. Puis, à l'issue de l'Assemblée, ont été fêtés les 40 ans de l'Association, en présence, notamment, de Monsieur Jacques Degrandi, président du tribunal de grande instance de Paris, de Madame Isabelle Nicolle, première vice-présidente de la 1^{ère} chambre civile du tribunal et de Maître Jacques Pellerin, président de la chambre des avoués près la cour de Paris, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette

manifestation amicale et chaleureuse. Monsieur Eric Varaut, ancien président de l'Association, ancien avoué, avocat honoraire, ancien président du tribunal de grande instance de Pontoise et aujourd'hui médiateur, a tenu à rappeler que la devise des anciens avoués, et aujourd'hui de l'Association, "*Concilier et Défendre*", était plus que jamais d'actualité. Mais surtout, le Président Varaut a voulu insister sur les qualités de l'Association, qu'il a qualifiée de "*vivante, efficace, solidaire, soucieuse d'éthique et reconnue*". Les présidents et anciens présidents de l'Association ont enfin soufflé tous ensemble les 40 bougies d'un gâteau qui symbolisait on ne peut mieux la convivialité qui a toujours régné et continue de régner au sein de Droit et Procédure.

La chaleur de cette manifestation n'a fait que confirmer, qu'outre ses qualités de compétence, reconnues par tous, l'Association Droit et Procédure est toujours aussi conviviale.

Et il nous plaît de souligner que son nouveau président a conclu son propos par un "*je maintiendrai !*" prometteur...

2010-015